[Texte]

Mr. Allmand: I do not know. Some years I would get a little further and then there would be some slippage. It would depend on the personality of the minister, I must tell you. Some were more sympathetic than others.

Mr. Bouchard (Lac-Saint-Jean): In some years you went down to 6%.

Mr. Allmand: That is right.

Mr. Bouchard (Lac-Saint-Jean): You were weak in those years.

Mr. Allmand: No, I was not weak; the ministers were not as responsive. We had some ministers who were more sensitive than others, and I am appealing to you to be sensitive on this because it is not fair and we are losing a lot of our population.

The graduating classes at McGill and Concordia Universities—I am not talking about the ones out of the province—the young people whose parents grew up in Quebec are leaving, because the perception is that they will not be treated fairly in Quebec, even though they are bilingual.

Senator Guay: Send them to Manitoba then.

Mr. Allmand: This is a serious question. I would hope that no matter what party is in power, some consideration will be given to redressing that ratio, which I consider to be unfair.

Mr. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Did you consider the dispersion factor outside Quebec?

Mr. Allmand: Yes.

Mr. Bouchard (Lac-Saint-Jean): The level of services or the development of communities? There must be some fairness in the historical balance struck between the amounts given to the francophones outside Quebec and the anglophones in Quebec. Even in a new government there must be something.

Mr. Allmand: Mr. Bouchard, I accept that there cannot be exactly pro rata division of moneys, but I think 10:1 is excessively imbalanced. It could be imbalanced with respect to population but not by the same measure. I agree with what you say. There has to be some consideration of those things, but not to that extent.

Le sénateur David: Monsieur le ministre, permettezmoi tout d'abord de vous dire très franchement à quel point j'admire votre franchise, votre transparence et votre compétence. Je le dis d'une façon très humble parce que j'assiste à ce comité depuis longtemps; j'ai écouté de nombreux ministres, de nombreux plaidoyers et, très souvent, on navigue autour de la question sans y répondre. J'ai l'impression que vous prenez les questions telles qu'elles sont et vous y répondez avez énormément de franchise. À tel point que plusieurs vous ont dit que vous étiez nouveau et que vous ne pouviez pas tout savoir; [Traduction]

M. Allmand: Je ne sais pas. Certaines années, j'arrivais à faire des progrès puis il y avait un certain ralentissement. Cela dépend de la personnalité du ministre, je dois vous dire. Certains étaient plus compréhensifs que d'autres à cet égard.

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Certaines années, vous êtes tombés à 6 p. 100.

M. Allmand: C'est exact.

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Vous étiez faible pendant ces années.

M. Allmand: Non, je n'étais pas faible; les ministres ne réagissaient pas aussi bien. Certains ministres étaient plus sensibilisés à la question que d'autres, et je vous demande d'être sensible à la situation parce qu'elle n'est pas juste et que nous perdons une grande partie de notre population.

Les classes de diplômés de l'Université McGill et de l'Université Concordia—je ne parle pas des universités à l'extérieur de la province—, ces jeunes gens dont les parents ont grandi au Québec quittent le Québec, parce qu'ils ont l'impression qu'ils ne seront pas traités de façon équitable au Québec, même s'ils sont bilingues.

Le sénateur Guay: Alors envoyez-les au Manitoba.

M. Allmand: C'est un problème grave. J'ose espérer que peu importe le parti au pouvoir, il tentera de corriger la situation, car elle est à mon avis injuste.

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): Avez-vous tenu compte du facteur de dispersion à l'extérieur du Québec?

M. Allmand: Oui.

M. Bouchard (Lac-Saint-Jean): le niveau des services ou le développement des communautés? Il doit y avoir une certaine équité dans l'équilibre historique établi entre les sommes accordées aux francophones hors Québec et aux anglophones au Québec. Même dans le cas d'un nouveau gouvernement, il doit y avoir quelque chose.

M. Allmand: Monsieur Bouchard, je conviens qu'il ne peut y avoir un partage des fonds exactement au prorata, mais je pense qu'une proportion de 10 pour 1 traduit un déséquilibre excessif. Il pourrait y avoir un déséquilibre en ce qui concerne la population, mais pas un déséquilibre aussi important. Je suis d'accord avec ce que vous dites. On doit tenir compte de ces choses, mais pas dans cette mesure.

Senator David: Mr. Minister, let me first tell you quite frankly that I really admire you for your honesty, your openness and your competence. I am saying this very humbly because I have sat on this committee for a long time. I have heard many Ministers, many pleas, and very often, they just beat around the bush without answering the question, but I think you answer the questions that are asked, and you answer them very honestly. Several people told you that you were new and that you could not know it all; but I think that you already know a lot of things concerning your department.